



ecorce
ICPE CONSEIL

RESPONSABLE TECHNIQUE ICPE RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENT

Ecorce ICPE Conseil vous propose :

- Un CDI et un temps de travail au forfait jour avec 22 jours de RTT ;
- Un temps plein ou un temps partiel ;
- La possibilité de faire du télétravail en concertation avec la Direction, et sur la base du bon vouloir du candidat ;
- Une rémunération en fonction du profil ;
- Une prime de participation et d'intéressement ;
- Les outils nécessaires à l'exercice de votre métier : téléphone et ordinateur portable, logiciels dédiés, structure méthodologique, commerciale et veille réglementaire notamment ;
- Localisation : Saint-Fons (69), au sein d'une pépinière d'entreprise ;
- Des déplacements sont à prévoir sur le territoire national.

La société Ecorce ICPE Conseil recrute son/sa Responsable Technique ICPE / Risques Industriels et Environnement dans le cadre d'une croissance d'activité.

Sous la responsabilité directe du Dirigeant, vous aurez la charge de :

- La supervision et la réalisation des études réglementaires ICPE (dossiers de demandes d'autorisation environnementale, dossiers d'enregistrement, dossiers de déclaration, audits de conformité...) en relation directe avec vos clients, avec une expertise en maîtrise des risques industriels ;
- La validation technique des dossiers et études produites par les chargés d'affaires de la société ;
- La collaboration au développement du savoir-faire et des méthodologies de la société.

Une contribution à des actions commerciales sera nécessaire, tel que :

- La participation active au développement commercial des activités de la société (fidélisation et développement du portefeuille client, création de nouvelles agences...)
- La représentation des clients de la société dans leur relation avec les services instructeurs (DREAL, SDIS, DDT, DDPP, collectivités...) dans l'objectif d'obtenir les autorisations administratives de construire et d'exploiter.

Votre profil :

- Formation supérieure avec une spécialisation en Risques Industriels et Environnement ;
- Première expérience de minimum 3 ans au sein d'un bureau d'études ICPE, avec une spécialisation en maîtrise des risques industriels ;
- Expertise en maîtrise des risques industriels, réalisation d'étude de dangers.

Vos qualités :

Autonomie, aisance relationnelle et goût pour le contact client, associés à vos aptitudes techniques et commerciales, sont indispensables pour réussir dans vos missions.

**SI VOUS VOUS RECONNAISSEZ DANS CE PROFIL,
QUE VOUS AVEZ ENVIE DE VOUS INVESTIR DANS UNE VRAIE AVENTURE HUMAINE
ET DE RELEVER UN CHALLENGE, ALORS N'HÉSITEZ-PLUS, REJOIGNEZ-NOUS !**



DAMIEN
Dirigeant



FRANÇOIS
Chargé d'affaires



THOMAS
Chargé d'affaires



CÉCILIA
Assistante de gestion



Créée en 2020, la société Ecorce ICPE Conseil est un bureau d'études environnementales en plein développement, dont l'activité principale est le montage de dossiers de demande d'autorisation environnementale unique.

Elle intervient dans le cadre de projets industriels d'envergure nationale, notamment dans les secteurs de la logistique, l'agro-alimentaire, les industries manufacturières ou

encore la gestion et le traitement de déchets. A ce jour, ce sont plus de 150 projets qui ont été accompagnés.

La société Ecorce ICPE Conseil a pour vocation de devenir un acteur majeur de la réindustrialisation de la France, tout en conciliant une exigence environnementale forte.

Ecorce ICPE Conseil c'est également une société qui met en place une politique de management où l'humain se trouve au cœur. Elle travaille à ce que chaque collaborateur soit acteur de son poste et y trouve du sens. Respect, flexibilité et confiance font partie des valeurs que nous souhaitons partager avec vous.

